



## Toujours rien concernant l'appel,j'en ai M.....

Par **kerouldu29**, le **27/03/2009** à **13:00**

Madame a déposé son dossier,que des mensonges,pour obtenir une grosse pension.  
Mon avocat détient les preuves qui prouvent le contraire,et elle ose faire appel!

Qu'en pensez-vous?

Aucun enfants à charge,aucun crédits à rembourser,juste que ses charges personnelles. Et le comble, madame vit avec son amant dans notre maison.Un remake du film: La folie des grangeurs?

J'ai honte pour elle,et en plus elle a obtenu l'aide juridictionnelle totale...elle a repris son travail,mais les sorties du weekend coûtent chers.

Depuis juillet 2008 toujours rien d'une date concernant l'appel,mon avocat va engager la procédure,normal!!!

Concernant le fait qu'un couple soit séparé depuis 2 ans,puis-je bénéficié de cette nouvelle loi?

Le 08 octobre 2009,celà fera 2 ans que Madame m'a quitté pour son amant,copies du passeport l'attestant.

Y ai-je droit?

Merci pour vos réponses,

Bon weekend à toutes et tous,

Jean-Luc